

PUBLIÉ LE 2 AVRIL 2021

Autisme : ne rien lâcher du combat que nous menons depuis 4 ans.



Fait partie du dossier

Liberté. Fraternité. Égalité des chances.

Depuis son élection, le Président de la République Emmanuel Macron a une priorité : permettre à chaque individu, quels que soient sa situation, son origine, son lieu de résidence, de s'épanouir pleinement dans la société française.

Pour atteindre cet objectif, il s'est engagé en faveur d'un meilleur accompagnement des personnes en situation d'autisme grâce à un diagnostic plus précoce et des interventions adaptées à leurs besoins, pour renforcer leur pouvoir d'agir. C'est le sens de la stratégie nationale sur l'autisme lancée en 2018.

Trois ans plus tard, à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, le Président s'est rendu en Isère à la rencontre de parents, enfants et professionnels, acteurs des plateformes de coordination et d'orientation (PCO).

Ces plateformes, lancées en 2019, œuvrent au quotidien pour repérer, apporter soins et accompagnement aux enfants atteints d'un trouble neurodéveloppemental.

Leur rôle est essentiel pour sortir les enfants de l'isolement et les aider à se développer à un rythme comparable aux autres.

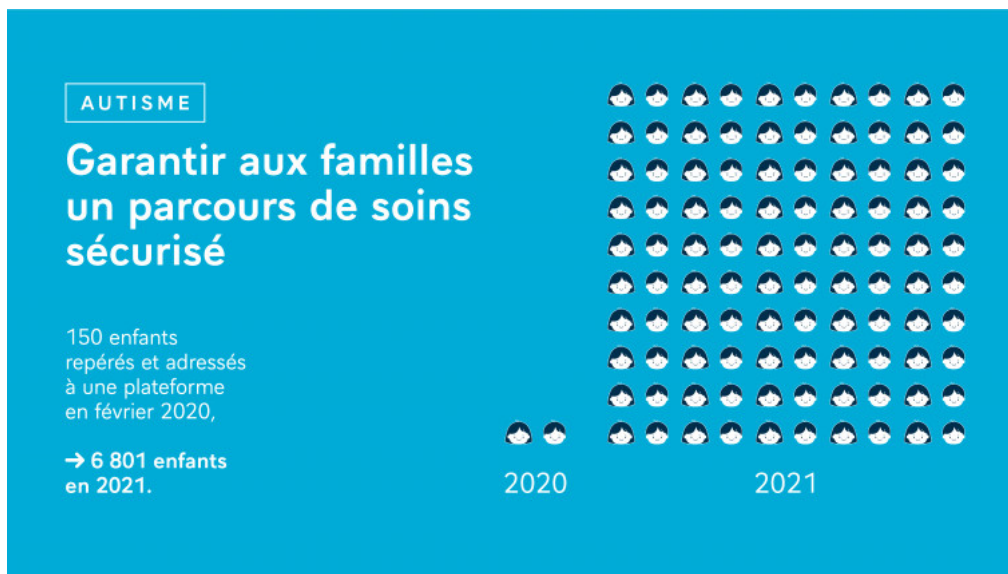
Elles répondent ainsi à un vrai besoin des familles, qui témoignaient jusqu'alors d'un parcours où leurs inquiétudes n'étaient pas suffisamment entendues, entraînant un retard à tous les niveaux, des difficultés à accéder aux soins et aux prises en charge.

Et malgré le ralentissement dû à la crise sanitaire, les résultats sont là :

— Les professionnels de la petite enfance ont désormais la possibilité de repérer les écarts inhabituels de développement chez un enfant.

Depuis 2019, pour la première fois en France, un guide de repérage a été conçu et mis à disposition de tous les médecins.

→ En 2020, 150 enfants ont été repérés et adressés à une plateforme, 6 801 en 2021.



— Les plateformes de coordination et d'orientation s'ouvrent dans chaque département.

Ces plateformes mobilisent l'intervention coordonnée de plusieurs professionnels : psychologues, psychomotriciens et ergothérapeutes, en plus des professionnels conventionnés, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé.

→ 63 plateformes ouvertes au 1^{er} mars 2021.

→ L'ensemble du territoire national sera couvert par une plateforme à la mi-2022.

— Les interventions de professionnels libéraux sont maintenant financées par l'Assurance maladie.

Le « forfait d'intervention précoce » permet de financer les coûts des interventions des professionnels libéraux non-conventionnés. Les familles n'ont plus à payer les séances de bilan et d'intervention précoce quand le parcours a été validé par la plateforme.

→ 3 807 familles bénéficient d'au moins un forfait.

→ 5 032 forfaits ont été versés.

→ D'une durée initiale de 18 mois, le forfait a été étendu à 24 mois.

Pour les 700 000 Français qui vivent avec l'autisme et leur famille, nous intervenons également sur l'ensemble du parcours de vie :

— La scolarisation des élèves qui ont une forme d'autisme a été soutenue et le sera encore à la rentrée prochaine.

→ Plus de 41 000 élèves sont désormais scolarisés en milieu ordinaire soit 1 800 supplémentaires par rapport à la rentrée 2019.

→ 101 professeurs ont été formés pour guider les enseignants accueillant ces élèves.

→ 247 classes spécifiques ont été créées sur tout le territoire.

→ Pour la rentrée de septembre 2021, 85 nouvelles ouvertures de classes sont d'ores et déjà assurées.

— 2020 a été une année de forte accélération en matière de recherche et innovation.

- Un groupement scientifique pour coordonner les acteurs du domaine a été constitué autour de 100 équipes expertes.
- Deux nouveaux centres de recherche à Lyon et Strasbourg ont été labellisés, portant leur nombre à 5.
- L'implication des jeunes chercheurs a été accentuée avec la création de 14 postes.

Découvrir les résultats de trois années de mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme.

La plateforme d'écoute et d'accompagnement « Autisme info service » vous donne toutes les informations sur l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement et les politiques publiques associées.

Elle est disponible en ligne sur autismeinfoservice.fr et par téléphone au 0 800 71 40 40.

(Re)voir la déclaration du Président de la République lors de son déplacement au Centre Hospitalier Alpes-Isère :

Journée mondiale de sensibilisation à l'autism...

